

La séparation donne parfois lieu à de terribles affrontements où l'un des parents décide littéralement de rayer l'autre de l'arbre généalogique. Une éviction dont les enfants sont bien sûr les premières victimes.

L'ENFANCE en OTAGE

PAR ODILE JOUANNEAU
ILLUSTRATIONS DE GENEVIÈVE CÔTÉ



JULIE N'OUBLIERA JAMAIS CE MATIN DE DÉCEMBRE 2016 : APRÈS UNE ÉNIÈME DISPUTE, SON MARI A APPELÉ LES POLICIERS... QUI L'ONT EXPULSÉE DE SA MAISON. LA RÉACTION DE SON FILS AÎNÉ L'A STUPÉFIÉE. « IL M'A DIT QUE J'ÉTAIS UNE MAUVAISE MÈRE, QU'IL FERAIT EN SORTE QUE JE NE REVienne JAMAIS. »

Julie apprend peu après que ses deux fils de 13 et 15 ans voyaient une travailleuse sociale du CLSC depuis plusieurs semaines. Que son mari, à qui elle avait annoncé son intention de le quitter, avait signalé qu'elle maltraitait ses enfants et avait sournoisement monté ceux-ci contre elle. « Quelques jours plus tôt, mes fils venaient se blottir contre moi le soir pour regarder la télé et, là, ils me demandaient de sortir de leur vie. »

Séparation conflictuelle, dénigrement, chantage affectif, menaces, déni de justice, fausses accusations, mépris, le fléau de l'aliénation parentale, heureusement assez rare, bouleverse l'existence des enfants comme celle des parents rejetés. L'aliénation se distingue des aléas d'une séparation douloureuse quand l'enfant « n'a plus d'affect ni de bons souvenirs de l'autre parent, observe Lorraine Fillion, travailleuse sociale et média-

trice familiale. L'aliénation est avérée lorsqu'il ne veut plus voir son père ou sa mère sans raison valable. »

Dans cette guerre qui n'en finit plus, le parent aliénant montre qu'il est « plus immature que ses propres enfants et bien décidé à faire la peau à l'autre parent », écrit Christel Petitcollin dans *Enfants de manipulateurs : comment les protéger ?* « On les croit fragiles et vulnérables alors qu'ils sont indestructibles et qu'ils retombent toujours sur leurs pattes, mais ils savent obtenir la pitié de l'entourage au point qu'on en oublie qui sont les vraies victimes. »

Émue par deux parents qui lui ont raconté leur parcours de combattants, la documentariste Karina Marceau a réalisé *Dictature affective* en 2012. Il lui a fallu trois ans pour mettre en confiance les victimes qu'elle a filmées à visage découvert. On y voit Patrick, qui a longtemps rejeté sa mère et dénigré ses parents. Et Luc, qui a retrouvé la garde de ses

Catherine, 50 ans | mère rejetée

Je me suis séparée du père de mes deux garçons alors qu'ils avaient 10 et 12 ans. Une décision mutuelle, avec garde partagée. Les trois années qui ont suivi la séparation ont été relativement calmes, mais les communications avec le père étaient difficiles. Un jour, alors que mes fils avaient 13 et 15 ans, j'ai reçu un courriel m'informant que les garçons ne voulaient plus venir chez moi. C'était insensé, ma relation avec eux était harmonieuse et ils n'avaient jamais exprimé le désir de vivre uniquement chez leur père.

J'ai essayé de communiquer avec mes enfants, mais les appels étaient filtrés et contrôlés par leur père. Je me suis donc rendue à un match de soccer afin de les voir et de discuter avec eux. Sur place, je me suis heurtée à mon ex qui m'a dit que je n'avais pas le droit d'être là.

J'ai alors enclenché un processus de médiation qui a échoué, mais qui m'a un peu éclairée sur les intentions du père. Il m'accusait entre autres d'avoir brisé la famille et estimait que les enfants devaient connaître LA vérité (SA vérité) et qu'ils étaient en âge de décider où ils souhaitaient vivre. S'en est ensuivie une série de tentatives de résolution essentiellement juridique qui s'est étalée sur trois ans : approche avec un travailleur social - interrompue par le père -, analyse psychosociale - refusée

par le père -, obligation d'un accompagnement parental - à laquelle le père ne s'est jamais soumis.

Toutes ses démarches faisaient qu'il gagnait du temps, beaucoup de temps. Quand ça ne faisait pas son affaire, il ne se présentait pas ou ne donnait pas son consentement ; il changeait d'avocat aussi pour gagner du temps ; et il signalait devant le juge une entente qu'il ne respectait en aucun point. Et tout ça, sans aucune conséquence judiciaire.

L'aliénation parentale est une amputation psychologique qui laisse une douleur fantôme continuellement présente, mais invisible aux yeux de tous. Tous ces moments si naturels comme la fête des Mères, les anniversaires ou le temps des fêtes deviennent difficiles à vivre. Voilà plusieurs années que je subis cette injustice et cette impuissance, incapable que je suis de m'expliquer comment aucun professionnel, avocat ou juge, n'est parvenu à mettre fin à une telle situation et à une telle attitude du père.

Je dois aujourd'hui me pardonner de laisser un tel héritage à mes enfants. Rien qu'à y penser, la tristesse m'envahit. Je n'ai aucun doute que je verrai ce jour de retrouvailles avec chacun d'eux. Moi, je guéris chaque jour et je serai là pour leur guérison, quel que soit leur chemin.

Chantal, 45 ans a rejeté sa mère lorsqu'elle était enfant

J'ai 45 ans et, lorsque j'étais petite, c'est surtout mon père qui dénigrait ma mère. Toute mon enfance, il m'a répété qu'elle était folle et n'a cessé de la déprécier à mes yeux. Le plus triste, c'est qu'il a réussi.

Le jour où mes parents se sont séparés, j'avais 16 ans. Je ne l'oublierai jamais parce que je n'ai revu ma mère que cinq ou six fois par la suite, jusqu'à son suicide, 15 ans plus tard. Au moment de la séparation, mes parents ne nous ont pas permis à mon frère et à moi d'être en garde partagée. Ils nous ont demandé de choisir. Mon frère est parti vivre avec notre mère et je suis restée avec notre père. À l'époque, c'est ce que je voulais, car j'en étais arrivée à croire que ma mère était vraiment « folle ».

Mais elle ne l'était pas ! Elle a simplement été victime d'un homme narcissique et manipulateur. Je ne l'ai compris que bien plus tard, à l'âge adulte. Et, depuis que je suis devenue mère à mon tour, je prends la mesure de toute la manipulation et de la violence psychologique dont j'ai fait l'objet.

deux filles, meurtries par des années de déchirement. Après avoir persuadé ses enfants que leur père était un agresseur, leur mère s'est suicidée en laissant ces mots terribles : « Échec et mat ! »

Dans ces histoires, tout le monde souffre, explique Karina Marceau. Il est vrai que les méfaits de l'aliénation parentale sont terribles, et vont parfois jusqu'au « drame familial ». Surtout si les parents aliénants ont des troubles de la personnalité ou des problèmes de santé mentale, généralement non diagnostiqués, souligne Lorraine Filion.

« N'oubliez jamais que votre enfant est la victime dans ces situations. Il est tout à fait normal d'éprouver de la frustration ou même de la colère, mais gardez en tête qu'il est manipulé pour vous détester ou vous craindre », dit Caroline Paradis, fondatrice de l'association Carrefour aliénation parentale Québec (CAP-Québec) et du site alienationparentale.ca, une mine d'or où parents et grands-parents partagent leur peine, leurs déboires, leur indignation et leurs victoires.

« Si vous avez encore accès à vos enfants, et malgré les difficultés que leurs comportements peuvent vous donner, n'exprimez aucune émotion négative en leur présence, continue-t-elle. Soyez le parent positif et constructif de l'histoire. » Et, rappelle-t-elle, si l'enfant refuse tout



Lucien 80 ans | Grand-père maternel

C'était la semaine de relâche et j'attendais ma fille et mes petits-enfants. Ma fille m'a appelé pour me dire que ses enfants n'étaient pas revenus de chez leur père et qu'ils ne voulaient plus la voir. Je n'ai pas pris ça au sérieux. Ma petite-fille ainsi que son frère étaient tellement en symbiose avec leur mère qu'une absence prolongée me paraissait inimaginable. « Ça ne durera pas », lui ai-je dit. Mais les jours ont passé, puis les semaines et les mois...

Vivant à cinq heures de voiture de chez ma fille (et du père de mes petits-enfants), les occasions de les voir étaient rares. Ma petite-fille suivait des cours d'équitation, et je me suis dit que j'irais la voir et en profiterais pour lui parler. Quand je suis arrivé près de l'enclos où son cours avait lieu, elle était sur son cheval.

Elle m'a d'abord accueilli avec son magnifique sourire, en s'écriant : « Grand-papa ! » Puis son visage s'est aussitôt fermé, comme si elle venait de se rappeler la situation. Tout le reste du temps, elle a fui mon regard. À la fin de son cours, j'ai marché jusqu'à l'écurie pour la retrouver, mais elle avait disparu. Je n'ai jamais pu lui parler ce jour-là, ni la revoir par la suite. C'était il y a cinq ans.

Il ne se passe pas une seule fête de famille où l'on ne parle pas d'elle. On guérit souvent plus vite d'un drame qu'on parvient à expliquer que lorsque le mystère persiste. La reverrai-je avant mon départ pour l'autre monde ? Je l'espère et le lui dis à chaque carte d'anniversaire et d'occasions qu'elle reçoit désormais grâce au retour de son frère parmi nous.

contact malgré les tentatives de résolution, « l'amour inconditionnel demeure le seul critère qui devrait animer vos actions sur le chemin des retrouvailles ».

Encore plus que les parents rejetés, les enfants sont les premières victimes de l'aliénation parentale.

« Un enfant blessé dans son intégrité ne cesse pas d'aimer ses parents, écrit Jesper Juul, thérapeute danois, dans *Me voilà. Qui es-tu?* Il cesse de s'aimer lui-même. » Ce qui n'empêche pas le parent rejeté de se sentir détesté, et à force de recevoir des coups, de finir par s'effacer.

Lorraine Filion recommande plutôt de « mettre son ego dans sa poche, et surtout de ne pas baisser les bras ». Elle invite les parents rejetés à se manifester avec ce qui leur manque le plus : patience, tolérance, retenue, et impartialité. « Vous avez le droit, et le devoir, de vous présenter par exemple au match de hockey, à la remise de diplôme de votre enfant, au premier jour d'école ou aux rencontres avec le professeur. Les bons souvenirs sont peut-être effacés, mais ils existent... il faut les

raviver. Il faut que votre enfant sache que vous ne l'avez pas oublié et que vous l'aimez toujours autant. »

Un simple texto suffit à faire du renforcement positif continue-t-elle : « Bonjour, ma chouette, je te souhaite une belle journée, j'ai reçu ton bulletin scolaire, je suis fier de toi. »

Il peut être utile également de consulter un professionnel pour mieux gérer la séparation, jusqu'à ce que les petits, parfois devenus grands, reviennent dans le nid.

« Je vous aimerai toujours et à jamais, peu importe vos agissements à toi et papa », écrit sur le site *aliénationparentale.ca* Kim, une jeune femme dont l'enfance a pourtant été happée par les

conflits entre une mère aliénante et un père rejeté.

« Croyez-en la vérité, même si c'est difficile, tenez-vous debout aussi droit que possible. Suivez votre instinct. Alimentez votre dossier, préparez votre preuve, soyez honnête et affirmé. Fixez votre objectif et ayez toujours en tête l'intérêt de vos enfants », conseille Mylène qui, avec son avocate, a obtenu une énième ordonnance intérimaire

« Les bons souvenirs sont peut-être effacés, mais ils existent... il faut les raviver. Il faut que votre enfant sache que vous ne l'avez pas oublié et que vous l'aimez toujours. »

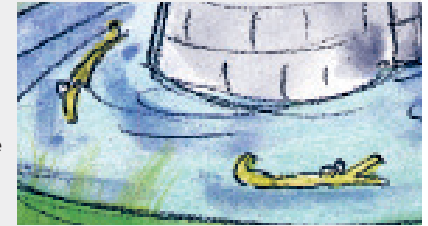
Richard, 53 ans | père rejeté

Nos garçons sont nés en 2002 et en 2005. Leur mère et moi nous sommes séparés quatre mois après la naissance du deuxième. Elle a gardé la maison, je payais une pension alimentaire, et tout allait pour le mieux pour les enfants.

En 2010, je me suis remarié et la situation s'est détériorée. Le 31 décembre 2012, mon ex m'a dit que les enfants ne voulaient plus venir chez nous. J'ai demandé à leur parler, elle n'a pas voulu. En février 2013, nous avons été accusés ma femme et moi de maltraitance envers mes deux enfants. Notre dossier a traîné devant la DPJ pendant trois ans et nous sommes allés en Cour de la jeunesse et à la Cour supérieure à 13 reprises. L'expertise a démontré que la mère faisait de l'aliénation parentale sévère.

Un juge de la Cour de la jeunesse a donc décidé de placer nos enfants en famille d'accueil pendant neuf mois. Cela m'a permis, lors de rencontres supervisées, de les revoir et de restaurer peu à peu le lien père-fils.

En janvier 2015, mes enfants ont recommencé à dormir chez nous et je les voyais toutes les deux fins de semaine, comme avant. Cela a duré jusqu'à ce qu'ils retournent vivre chez leur mère, six mois plus tard. L'attitude de mes enfants a de nouveau changé. Pendant les six mois



qui ont suivi, je leur ai téléphoné toutes les semaines pour leur demander s'ils voulaient que j'aille les voir jouer au football, aller manger une petite bouchée ensemble, etc. La réponse était toujours non.

À l'automne 2017, je suis allé voir mes fils jouer au football – je ne les avais pas vus depuis 16 mois. Ils m'ont alors annoncé de vive voix, en présence de leur mère, qu'ils ne voulaient plus me voir ni m'avoir comme père. J'ai quand même dit que j'étais content de les avoir vus, que je leur souhaitais d'être heureux et que ma porte leur serait toujours ouverte.

Je continue aujourd'hui de leur envoyer une carte à Noël, à leur anniversaire, et des petits cadeaux en disant que je les aime. Je n'ai jamais de réponse. J'en suis très triste et j'accepte difficilement de ne plus les voir, encore une fois. Je dois me résigner à continuer ma vie sans eux. On verra lorsqu'ils seront plus grands...

pour la garde exclusive de ses deux petits. Depuis sept ans, elle tente de les protéger de leur père qui, outre ses problèmes d'alcool, ne respecte pas les jugements ni les accès supervisés. « Les procédures sont très longues et nous coûtent des dizaines de milliers de dollars, car le poids de la preuve repose sur nous », déplore-t-elle en dépit de ses succès.

Au-delà de ces coûteux méandres judiciaires, l'avocate Sophie Gauthier, qui se spécialise à Québec en droit de la famille depuis 24 ans, demeure optimiste et créative. Elle rappelle que le rôle de l'« avocat guerrier » est depuis longtemps dépassé, et insiste sur l'enrichissement du lien familial : « Des lettres, des rappels annuels, des bons anniversaires et des joyeux Noël sauront peut-être trouver écho plus tard dans le cœur de ces enfants perdus. »

Il est vrai que la patience finit parfois par abattre des montagnes. Ju-

lie n'a pas revu ses enfants pendant un an. Elle leur téléphonait toutes les semaines, envoyait des textos, mais ils ne répondaient jamais. « Leur père me disait que tout allait très bien, mais qu'ils ne voulaient pas me parler. » Ayant appris que son aîné allait mal, elle lui a offert son aide, sa présence. Après des mois de silence, il lui a écrit pour lui dire que les deux garçons voulaient la rencontrer.

« Cela s'est passé chez mes parents, raconte-t-elle. Nous étions un peu mal à l'aise, comme si on se rencontrait pour la première fois, mais mes enfants me souriaient et me parlaient d'eux. On a même eu quelques fous rires. » En avril 2018, cela fera un an que le plus grand est retourné vivre avec sa mère, et les relations avec le plus jeune sont en voie de normalisation. « L'amour réussit toujours à trouver sa voie lorsqu'on arrive à mettre de côté les ego », conclut Julie. **S**

*
* *

RÉPONSE MESURÉE

L'autocollant fièrement exhibé sur le camion devant nous vantait les mérites de la police locale. Son slogan :
« Quand chaque seconde compte, nous arrivons dans la minute. »

GRACIELA NUNEZ

EN D'AUTRES TERMES

Paix: en politique internationale, période de tricherie
entre deux périodes de combats.

AMBROSE BIERCE, journaliste